Séance publique du 31 Mars 2009

L'an deux mil neuf, le trente et un Mars à 18 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Paul UGUEN, Maire.

Présents : M. Paul UGUEN, Maire, Mme Martine JAOUEN, 1ère adjointe, M. Rémy LE MEUR, 2ème adjoint, M. Daniel FUSTEC, 3ème adjoint, M. André RIOU, 4ème adjoint, M. Pierre MENEZ, 5ème adjoint, M. Gildas JUIFF, M. Pierre LE DILAVREC, Mme Michelle TILLY, M. Raymond LE ROY, Mme Françoise NORMAND, M. Jean-Noël LE MOAL, M. Tanguy MORVAN, M. Arsène INIZAN, M. Jean-Michel LE GOFF, M. Eric HUON, M. Michel GEFFROY, M. André LE DOEUFF,

Absents : Melle Fabienne BENJAMIN

Procurations : Melle Fabienne BENJAMIN à M. Paul UGUEN

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 Mars 2009

Date de Publication : 1er Avril 2009

Secrétaire : M. Pierre LE DILAVREC

Objet : Commission locale d'évaluation des charges transférées : Désignation d'un membre

Le Maire donne lecture au conseil municipal d'un courrier de Monsieur le Président de Morlaix Communauté, demandant de procéder à la désignation d'un nouveau membre représentant la commune de Guerlesquin au sein de la Commission locale d'évaluation des charges transférées, le courrier précise que la représentation est nominative et que la commune doit être représentée par un conseiller communautaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré désigne Monsieur Paul UGUEN à l'unanimité.